

La subjectivité : lectures critiques entre grammaire et texte

Sémir BADIR, Stéphane POLIS, François PROVENZANO

0. Introduction

En introduction sans doute est-il utile de justifier notre choix de présenter, dans le cadre d'un colloque dont l'objectif est de contribuer à une approche cohérente des faits de grammaire et de leur fonctionnement au sein des textes et des discours, une réflexion critique sur la notion de subjectivité. Il nous apparaît que la subjectivité constitue un « beau cas », voire un cas d'école, pour observer la manière dont la pensée linguistique opère le réglage théorique entre l'analyse de faits de grammaire et l'étude de leurs textualisations¹.

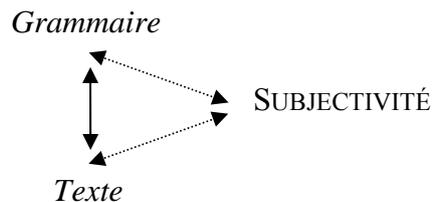


Fig. 1. Diade grammaire-texte & subjectivité

De fait, plusieurs théories linguistiques actuelles prennent en compte la subjectivité dans leur élaboration. Les relations de filiation, ou simplement d'emprunt, entre ces théories ne sont pas claires ni toujours explicites. Nous ne proposons pas d'ailleurs l'histoire d'un *concept* linguistique, car il est douteux que la subjectivité soit d'emblée instaurée en concept sur lequel la communauté linguistique pourrait s'accorder (voir §6), mais nous entendons retracer le parcours d'un *terme* dont la communauté linguistique s'est saisie (il fait désormais partie de son jargon) et dont elle reconnaît la force d'interpellation théorique. La subjectivité est donc pour nous, au minimum, un terme qui connaît un certain succès en sciences du langage depuis, mettons, un demi-siècle. Nous reviendrons dans nos conclusions sur le statut qui demande à être accordé à la subjectivité dans le cadre d'une histoire des idées linguistiques.

Dans le parcours proposé, nous chercherons à éclaircir trois paramètres : (i) comment le linguiste théoricien définit la subjectivité, (ii) comment celle-ci prend place dans l'explication de faits de grammaire, et (iii) quel est le corpus, textuel ou non, employé dans la présentation théorique de la subjectivité et/ou dans la description des faits de grammaire auxquels celle-ci s'applique. En outre, on se doute que la subjectivité est liée au sujet et au rôle qui lui est attribué par la théorie, ces rôles trouvant déjà à se distinguer selon qu'on appelle ledit sujet un *sujet parlant*, un *locuteur*, un *énonciateur*, entre autres dénominations utilisées. Ces dénominations seront également prises en considération.

Nous avons limité ici notre analyse à cinq figures importantes de la pensée linguistique qui ont aménagé à la subjectivité une place importante, sinon essentielle, dans leurs réflexions : Émile Benveniste, Catherine Kerbrat-Orecchioni, Jean-Claude Coquet, Ronald Langacker et Elizabeth Traugott. Le caractère forcément parcellaire du corpus ici étudié ne confine pas pour autant à l'arbitraire ; en effet, en dehors de la figure « primordiale » de Benveniste, le choix s'est porté, à la fois dans le domaine francophone et dans le domaine anglo-saxon, sur des auteurs qui allient originalité (voire altérité) dans leur conceptualisation de la notion de subjectivité et importance de la diffusion de leur pensée.

¹ Par « textualisations », nous entendons donc tout déploiement du sens, c'est-à-dire, toute mise en œuvre du matériau linguistique qui produit du sens au-delà de la composition des unités formelles du message.

1. La subjectivité chez Benveniste : ouverture de l'espace des possibles

Émile Benveniste est sans doute le théoricien qui livre la version la plus complexe, la plus ambiguë, mais aussi la plus riche de la subjectivité, celle qui dessine *grosso modo* l'espace des possibles théoriques dans lequel ses successeurs prendront position. Cette ambiguïté et cette richesse peuvent être résumées ainsi : Benveniste est celui qui *à la fois* donne à la subjectivité son assise la plus ferme dans la linguistique générale, et dans le même mouvement ouvre la voie à diverses approches plus sectorielles de ce phénomène.

Pour éviter de considérer cette double perspective comme un simple paradoxe, il convient de se demander quels attributs Benveniste accorde à la subjectivité, quels biais il emploie pour cerner cette notion. Il faut alors clairement distinguer deux modes d'appréhension, articulés quoique distincts : pour simplifier, nous désignerons le premier comme philosophique (ϕ), le second comme grammatical (γ).

La pensée de Benveniste s'arrime à toute une tradition philosophique cherchant à définir le fondement du concept d'Ego. La réponse qu'il formule à ces tentatives est à la fois simple et radicale :

C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme *sujet* ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans *sa* réalité qui est celle de l'être, le concept d'« ego ». [...] Est « ego » qui *dit* « ego ». (Benveniste 1966 : 259-260)

Autrement dit : la langue est le lieu où la subjectivité humaine trouve son véritable fondement² et la subjectivité n'est donc rien d'autre que la « capacité du locuteur à se poser comme “sujet” » (Benveniste 1966 : 259). L'usage des guillemets pour le mot « sujet » vient ici rappeler qu'il ne s'agit pas du sujet grammatical ; la subjectivité ainsi conçue n'est que le fondement langagier de cette « réalité humaine du dialogue » (Benveniste 1966 : 235) et s'incarne en langue dans la *relation* entre deux catégories de personnes, le *je* et le *tu*, dite « corrélation de subjectivité ». Comme le dit Pascal Michon, « [d]u point de vue de la langue, il n'existe donc pas de dualisme entre subjectivation et sociation » (Michon 2010 : 113). Au passage, on relèvera que la « subjectivité » benvenistienne, selon ce premier mode d'appréhension, se dit en effet « subjectivation », c'est-à-dire processus sans cesse recommencé par lequel le sujet éprouve son « être-au-monde » uniquement comme un « être-dans-et-par-le-langage » (Michon 2010 : 122³).

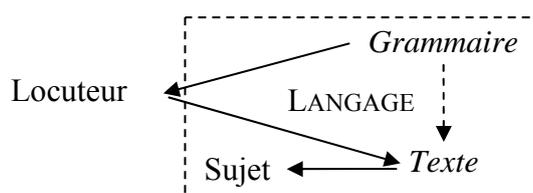


Fig. 2. La subjectivité comme capacité de mobilisation de formes grammaticales et processus d'institution du sujet dans et à travers le langage

La compréhension de ce processus s'éclaire chez Benveniste grâce à la notion de « rythme », que le linguiste définit comme une « forme dans l'instant qu'elle est assumée par ce qui est mouvant », ou encore comme une « manière particulière de fluer » (Benveniste 1966 : 333)⁴.

² Jean-Claude Milner commente Benveniste en définissant le langage comme une « infrastructure matérielle de la subjectivité » (Milner 2008 : 131).

³ Michon conçoit ainsi volontiers la subjectivation comme une « aventure anthropologico-historique » (125).

⁴ Sur cet usage du rythme pour préciser la conception de la subjectivité chez Benveniste, voir encore les pages très pénétrantes de Michon (2010 : 114-128).

Pour se faire sujet dans le flux de son interaction langagière, le locuteur doit donc disposer de *formes*, qui vont lui permettre de procéder à des instanciations rythmées et subjectivantes. Nous touchons ici au second volet de la réflexion de Benveniste sur la subjectivité, le volet grammatical. L'objectif du linguiste, dans plusieurs de ses travaux, est en effet de produire une description des catégories linguistiques qui permettent l'appropriation de la langue par un individu locuteur. Cette visée est évidemment articulée à la première, mais ne se confond pas avec elle. Les catégories de la personne, des pronoms et du temps sont, dans la grammaire des langues, ce qui rend possible la subjectivité, mais elles ne possèdent en elles-mêmes aucune valeur subjective.

En d'autres termes, en articulant subjectivité- ϕ et subjectivité- γ , on proposera de définir la notion de subjectivité chez Benveniste comme « le processus par lequel un locuteur se fait sujet grâce, dans et à travers le langage, qui en est la condition de possibilité en tant qu'il offre un arsenal de formes grammaticales 'textualisables' permettant l'institution du sujet », i.e. rendant possible l'expression de la subjectivité.

La double orientation — philosophique, grammaticale — de la réflexion de Benveniste est encore bien lisible dans les lieux de publication des travaux de Benveniste : d'un côté le *Journal de Psychologie* (pour « De la subjectivité dans le langage »), de l'autre le *Bulletin de la Société de Linguistique* (pour « Les relations de temps dans le verbe français »). Le propre du projet de Benveniste est précisément de combler le fossé entre ces deux secteurs disciplinaires et de redéfinir la place de la linguistique. Celle-ci doit pouvoir à la fois proposer une définition cohérente du Sujet, faire en sorte que cette définition éclaire sous un nouveau jour le fonctionnement des formes linguistiques elles-mêmes et au final montrer que ce fonctionnement formel permet à son tour de mieux décrire les configurations textuelles. Dans les fameux articles « Les relations de temps dans le verbe français » ou « L'appareil formel de l'énonciation », le propos consiste bien à décrire un système de formes, d'une part en tant qu'il rend possible l'expression de la subjectivité, d'autre part en tant qu'il fournit des indices convergents pour identifier de vastes configurations textuelles, comme le *récit* ou le *discours*.

C'est à ce dernier aspect (la typologie textuelle) que la postérité française de Benveniste a sans doute été le plus sensible ; c'est par ce biais en tout cas que la linguistique s'est regagné aujourd'hui une place de choix au sein des études littéraires. Cette postérité opère cependant, comme nous allons le voir, un écrasement des deux strates de pensée (philosophique, grammaticale) distinguées chez Benveniste pour cerner la notion de subjectivité.

Avant cela, un bref récapitulatif sur la subjectivité chez Benveniste. Contre les conceptions psychologique (le sujet intentionnel) ou socio-historique (le sujet comme agent social), Benveniste défend une conception *strictement linguistique* de la subjectivité : l'individu locuteur n'est sujet que par le langage ; la subjectivité est une rythmique des formes linguistiques. Celles-ci doivent être décrites en tant qu'elles permettent des subjectivations, ce qui permet de dégager deux grands types textuels (le récit et le discours).

2. La subjectivité chez Kerbrat-Orecchioni : inscription du sujet dans les textes

Le sous-titre de l'ouvrage de Catherine Kerbrat-Orecchioni (*L'Énonciation*) est : *De la subjectivité dans le langage*, titre du fameux article de Benveniste publié dans *Le Journal de Psychologie* en 1958. Mais il faut sans doute se retenir d'interpréter de la même manière les deux intitulés. Celui de Benveniste est à lire comme un archaïsme latinisant (le *de* + ablatif) qui exprime la thèse forte de l'auteur : c'est dans le langage que se trouve le fondement de la subjectivité humaine ; il n'y a pas de sujet extérieur au langage. Quant au sous-titre de Kerbrat-Orecchioni, il faut se rappeler qu'il était originellement collé au mot « énonciation », qui s'est progressivement érigé en mot-emblème de tout un courant de la linguistique

contemporaine et méritait donc son statut de titre à part entière. « L'énonciation de la subjectivité dans le langage », ou « de la subjectivité dans le langage » — où le « de » ne serait plus un reliquat de préposition latine, mais un quantifiant —, postulent donc ici une coupure entre les deux notions et, plus précisément, une antériorité de la « subjectivité » par rapport au « langage » : il y a un sujet locuteur ou scripteur qui, en usant du langage, y laisse sa trace de diverses manières. L'objectif de la linguiste s'apparente dès lors à ce que nous pourrions appeler une lecture symptômale, c'est-à-dire un recensement, sur le produit, de tous ces lieux d'inscriptions du sujet lors des actes individuels de production linguistique : « ce sont ces lieux d'ancrage les plus manifestes de la subjectivité langagière [...] qu'il va s'agir pour nous d'inventorier » (37).

Le travail de Kerbrat-Orecchioni se présente donc bien comme un approfondissement des pistes tracées par Benveniste, mais assimilées à un projet unique de description linguistique du plan de l'énonciation, conçue comme le lieu d'inscription de la subjectivité dans le langage. La subjectivité est en effet ici retraduite par la notion de « subjectivèmes », c'est-à-dire les unités minimales par lesquelles le locuteur/scripteur laisse une trace de son énonciation dans son énoncé. Conformément à l'objectif de lecture symptômale, c'est donc moins la subjectivité qui est visée que les procédures plus ou moins subtiles (implicites, contradictoires, intensives, etc.) utilisées par le locuteur/scripteur pour masquer ou au contraire assumer les traces de sa subjectivité. La subjectivité langagière se modélise ainsi sous la forme d'un continuum, présente une valeur graduelle, selon la nature et le nombre des subjectivèmes repérés : déictiques / non déictiques, explicites / implicites, affectifs / évaluatifs / modalisateurs / axiologiques.

Les exemples utilisés pour illustrer ce continuum sont puisés essentiellement dans la presse, avec l'objectif d'« évaluer même grossièrement le “taux de subjectivité” caractérisant chacun des articles » (135). Ce premier corpus est confronté à un second, littéraire cette fois, la « Tentative d'épuisement d'un lieu parisien » de Georges Perec, dont il s'agit là aussi de traquer la subjectivité, au-delà des apparences de description purement objective.

Il apparaît donc bien que la description linguistique se place ultimement au service d'une typologie des énoncés, « dont on clame de toute part qu'elle doit venir évincer et remplacer l'ancienne distinction rhétorique des genres » (174).

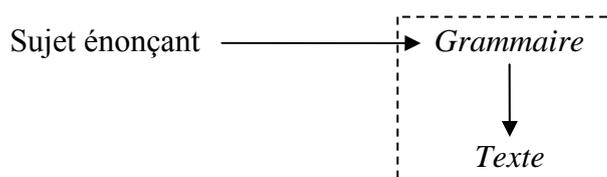


Fig. 3. La subjectivité comme inscription du sujet-locuteur dans les textes

Sans plus être adossée à un projet philosophique de définition du sujet, la réflexion sur la subjectivité oriente ainsi la linguistique vers une pragmatique des discours. Le sujet existe *en dehors de* et *avant* la langue, qu'il vient imprégner de sa « subjectivité » de diverses manières, qu'il s'agit d'observer. Les attributs linguistiques de la notion — assimilée aux marques formelles qui n'en étaient chez Benveniste que les conditions de possibilité — rompent dès lors le continuum entre la grammaire et le texte, au bénéfice de ce dernier, puisque le sémantisme du « subjectif » (toujours observé comme textualité) se déverse sur les formes grammaticales et rend désormais illusoire toute description exhaustive de leur organisation systématique.

3. La subjectivité chez Coquet : actant et instance énonçante

La position adoptée par Jean-Claude Coquet pourrait être située, vis-à-vis de l'héritage de la pensée de Benveniste, aux antipodes de celle prise par Kerbrat-Orecchioni. Cette position est du reste nettement plus précaire, et comme « embarrassée »⁵, car elle prétend tirer la pensée de Benveniste hors de son champ disciplinaire d'origine pour la faire pénétrer plus avant dans celui de la philosophie, mais non sans emporter avec elle la spécificité de son ancrage théorique et méthodologique. C'est ainsi que le dernier livre de Coquet (*Phusis et Logos*, 2007) est sous-intitulé « Une phénoménologie du langage » tout en accueillant, en guise de deuxième partie, des « points de vue sur la phénoménologie du langage » désignés comme « Linguistique de l'énonciation » et « Sémiotique des instances ». La linguistique et la sémiotique semblent ainsi pour Coquet pouvoir constituer des approches théoriques dont la phénoménologie du langage deviendrait peu à peu l'objet. On se demande tout de même si ce n'est pas l'inverse qui s'opère en réalité, c'est-à-dire si ce ne sont pas des questions philosophiques que Coquet importe dans le champ disciplinaire de la linguistique et de la sémiotique. Les lieux d'inscription éditoriale de ses ouvrages, dans des collections de linguistique et de sémiotique, le laisseraient penser, de même que le nombre des références philosophiques, essentiellement phénoménologiques (Husserl, H. Pos, Merleau-Ponty, Ricœur), qui s'articulent autour de l'axe benvenistien.

Conformément aux ambitions formalistes de la sémiotique, les concepts de Benveniste sont retravaillés dans une configuration plus générale et plus abstraite. Avec pour conséquence que les termes mêmes de *sujet* et de *subjectivité*, tels que les employait Benveniste, disparaissent. Le sujet est rebaptisé « actant », « pour essayer de combattre l'effet d'oralité toujours renaissant et l'effet de rationalité attaché, quoi qu'on fasse, à la notion de 'sujet' » (Coquet 1997 : 35) ; et la subjectivité se dissout dans le concept d'« instance énonçante » (elle-même présentée comme une généralisation de la notion benvenistienne d'« instance de discours » — Coquet 1997 : 86). Le terme de *sujet* trouve néanmoins un nouvel usage : il remplace le terme de *personne*, et fait face dès lors à un *non-sujet*, là où Benveniste parlait de *non-personne*. Outre leur accent de généralisation, ces substitutions ont pour effet de couper les concepts benvenistiens de leur tradition grammaticale. Il ne faudrait pas croire cependant qu'elles ne marquent aucun enjeu théorique (sémiotique et / ou phénoménologique). Pointons-en trois. (1) Le sujet est déconstruit en fonction des modalités dont il est le siège : une modalité d'assertion (rendant compte de l'activité discursive) et une modalité d'assomption (instanciant son rôle au sein de cette activité). (2) Parallèlement, la notion de non-sujet suscite la distinction d'un tiers actant transcendant et d'un tiers actant immanent. Elle peut être interprétée selon la topique freudienne comme une distinction entre le surmoi et le ça. (3) La distinction du sujet et du non-sujet laisse la possibilité d'une position intermédiaire, celle d'un quasi-sujet, qui achève la rupture de ces notions avec la distribution des personnes grammaticales.

Comme on le pressent bien, il n'y a pas chez Coquet de velléités à associer la théorie des instances énonçantes à une analyse grammaticale. Tout au contraire, l'analyse des formes grammaticales est d'emblée jugée insatisfaisante, comme en témoigne de manière éloquente le passage suivant :

Le *je* de « je vois le bleu du ciel », dit Merleau-Ponty, est-il le même que le *je* de « je comprends un livre » ? Pour le linguiste qui, fidèle au principe d'immanence, s'appuie sur le syntagme et sa construction syntaxique, oui. Pour le phénoménologue, non. L'occurrence *je* n'aura pas le même nom

⁵ Voir Coquet 1997 : 21.

métalinguistique. Dans un cas, il s'agit de perception, dans l'autre de cognition. (Coquet 2007 : 136)

Le travail théorique demeure toutefois chevillé à l'analyse des textes. Les textes ont une double mission à remplir. D'une part, ils servent à montrer l'applicabilité des propositions théoriques ; ils constituent de ce fait, dans leur ensemble et dans leur diversité, un domaine d'application (des études sont consacrées, par exemple, à une fable de La Fontaine, une pièce de Claudel ou un roman de Giono). D'autre part, l'analyse de romans modernistes (de M. Duras, H. Cixous...) appelle certaines distinctions théoriques et rend légitime le travail de pensée mis en œuvre.

Si, chez Kerbrat-Orecchioni, l'étude de la subjectivité oblige à une réorientation, par l'instrumentation des textes, des analyses effectuées au sein de la linguistique, la reprise des éléments les plus philosophiques de la réflexion de Benveniste sur la subjectivité incite Coquet à forcer le clivage des disciplines. La phénoménologie du langage devient ainsi le lieu, précaire et improbable, d'une analyse de la subjectivité fondée sur les textes.

4. Subjectivité et *subjectification* chez Langacker

En passant de l'autre côté de l'Atlantique, les perspectives se modifient du tout au tout. La pensée de Benveniste ne sert plus de point de départ (si ce n'est rhétorique), une tradition théorique s'étant instaurée, selon les éditeurs d'un recueil consacré à la subjectivité, avec Langacker et Traugott depuis le début des années 1980⁶.

Ronald Langacker aborde la subjectivité dans le cadre de la sémantique cognitive. Elle n'est pas immédiatement convertie en objet d'étude mais suscite un questionnement sur la place qu'elle aurait éventuellement à jouer dans l'élaboration théorique. Il se fait — sans que personne ne cherche à justifier ce fait en droit — que cette place s'étend largement dans les recherches actuelles. Ainsi, on ne saurait dire que la notion de subjectivité se forge à partir du langage, comme chez Benveniste et Coquet, pas plus qu'elle débarque toute constituée dans l'analyse linguistique afin d'y délimiter un champ de phénomènes, comme chez Kerbrat-Orecchioni. La subjectivité est un *construal*, notion fondamentale chez Langacker et malaisée à traduire en français. Elle est une manière de voir, d'interpréter, d'élaborer qui permet de construire et d'organiser le monde dans le même temps qu'elle s'élabore elle-même. Cette stratégie constructiviste s'accomplit dans la théorie de Langacker en mettant en rapport une proposition type avec une schématisation graphique et en associant de ce fait le phénomène langagier à une perception ou à une conception. La subjectivité devient ainsi un concept grammatical dès lors que la théorie parvient à lui accorder une place dans l'explication schématisée des phénomènes langagiers.

Dans ces recherches toutefois la subjectivité est finalement beaucoup moins présente que la *subjectification*, terme qui n'a pas encore trouvé de correspondant en français mais qu'on pourrait facilement adapter en « subjectivation » (à condition d'en faire un *terme*, c'est-à-dire de rendre la subjectivation susceptible de différentes conceptualisations, dès lors qu'elle fonctionne chez Langacker tout autrement que chez Benveniste — cf. §1). Avec la subjectivation, on entre dans des considérations relevant strictement de la grammaire. Il s'agit de faire contraster des constructions grammaticales en fonction de leur plus ou moins grande subjectivation. Ce contraste opère dans les travaux de Traugott en diachronie et est corrélé alors au phénomène de « grammaticalisation » (*grammaticization* ou *grammaticalization* ; voir §5). Langacker, pour sa part, le fait jouer principalement en synchronie. Les schémas graphiques sont construits en fonction de deux axes orthogonaux, nommément « axe

⁶ Voir Athanasiadou, Canakis & Cornillie 2006 : 2.

subjectif » et « axe objectif ». L'axe subjectif est activé lorsque le point de référence du sujet parlant est pris à partie dans l'interprétation de l'énoncé (comparez, par exemple, *Vanessa is sitting across the table*, où s'accomplit un réalignement sur l'axe subjectif de ce que *Vanessa is sitting across the table from me* établit de manière objective⁷). De ce fait, la subjectivation devient un concept de la théorie, dont l'application est a priori imputable à n'importe quel phénomène grammatical.

L'approche de Langacker constitue un cas extrême où la subjectivité, et avec elle la notion de subjectivation, sont entièrement dévolues à l'explication grammaticale. Les textes n'entrent pour aucune part dans la réflexion, pas plus d'ailleurs que les notions de discours et d'énonciation, si prégnantes dans la zone d'influence française.

5. Subjectification et grammaticalisation chez Traugott

Avec Elizabeth Traugott, la subjectivité est non seulement déliée de la dimension textuelle, comme chez Langacker, mais encore de toute référence directe à l'individu locuteur en tant que sujet énonçant doué d'agentivité : c'est le seul *point de vue du locuteur*, en tant qu'il explique l'évolution du signifié de lexèmes et constructions, qui conserve une importance dans sa théorie. En effet, son objectif est d'identifier un fondement pragmatico-sémantique unificateur qui permette de rendre compte de l'évolution du sens de lexèmes (ou de constructions) telle qu'on l'observe par exemple dans les 'grammaticalization studies' (qui s'attachent à décrire les processus diachroniques conduisant des unités lexicales à être réanalysées comme possédant une fonction syntaxique ou morphologique). Ce fondement serait à trouver dans une augmentation progressive du degré de subjectivité des expressions linguistiques concernées, processus diachronique régulier et récurrent qui est appelé *subjectification* : le sens d'expressions linguistiques en viendrait progressivement à dépendre toujours davantage des croyances du locuteur ou de son attitude concernant ce qu'il exprime (1989 : 35), bref de son point de vue. Elle parle en ce sens plus récemment de « sémantisation » de la subjectivité (2010 : 30-31). Corrélativement, elle propose d'articuler les notions de subjectification et de grammaticalisation⁸ comme suit : les deux notions sont envisagées comme des processus diachroniques, mais ils diffèrent à la fois dans leur nature (pragmatique/sémantique vs syntaxique/morphologique) et leur portée (le processus de subjectification pouvant affecter l'évolution du signifié d'une simple unité lexicale ; e.g. l'étude de cas sur « *even* »).

Si elle s'appuie au départ sur la définition de la notion de subjectivité de Benveniste telle qu'elle fut reçue par Lyons (« *the term subjectivity refers to the way in which languages in their structure and their normal manner of operation, provide for the locutionary agent's expression of himself and of his attitudes and beliefs* » [1982 : 102] = seconde thèse benvenistienne, voir déjà Lyons 1977 ; position affirmée explicitement dans Traugott 2010 : 33), Traugott a donc adopté dès ses premiers travaux (1989) une perspective diachronique en couplant les notions de subjectivité et de grammaticalisation (cf. Finegan 1995 : 3). Son approche n'envisage nullement les marques formelles que peut mobiliser le locuteur pour affirmer sa subjectivité ou les traces de son activité dans différentes configurations textuelles : c'est un mécanisme d'évolution de la langue, érigé en principe explicatif, qu'elle ambitionne de décrire. Ce mécanisme est indépendant de la capacité du locuteur à s'ériger en sujet dans la langue (cf. §1) ainsi que de son inscription active dans l'énoncé (cf. §2) ; il agirait en langue — linéairement et de manière indifférenciée en fonction des langues étudiées ou des types

⁷ Voir Langacker 1990 : 328.

⁸ Cette préoccupation est déjà présente dans ses travaux les plus anciens (e.g. 1982), avant même qu'elle ne recoure au terme « subjectification ».

textuels — comme un mouvement diachronique intégrant toujours plus les sens dépendant du point de vue du locuteur (qui relèvent originellement du domaine des inférences pragmatiques) aux signifiés des expressions linguistiques.

La notion de subjectification est évidemment centrale dans l'hypothèse (la théorie ?) d'unidirectionalité de l'évolution du sens⁹ défendue par Traugott¹⁰ (voir e.g. 1995 : 45-49). Même si elle reconnaît l'importance d'autres facteurs, elle défend l'idée que l'hypothèse d'un « *unidirectional increase in subjectification over time is very robust* » (1995 : 45).

En conclusion, même si la notion de subjectification est mobilisée dans un but commun chez Langacker et Traugott, i.e. l'explication de faits de grammaires, elle n'en est pas moins conceptualisée de façon essentiellement distincte : chez le premier, le processus de subjectification réside dans le *construal* plus ou moins subjectif de tout énoncé et il est possible de préciser le degré plus ou moins élevé de subjectivation par comparaison avec des énoncés similaires (cf. §4) ; chez Traugott, en revanche, c'est une seule et même unité linguistique dont le sens se « subjectifie » avec le temps, c'est-à-dire dépend toujours plus des croyances et attitudes du locuteur, sans que ce dernier ne paraisse jouer le moindre rôle direct, que ce soit en terme de capacité ou d'agentivité.

6. Conclusions : pistes et jalons pour une histoire de la pensée linguistique

Ainsi qu'on vient de l'observer à travers la lecture critique de quelques auteurs, les points de vue sur la nature de la subjectivité en linguistique — et, partant, sur sa définition, ses attributs et sa place dans l'économie systémique des différents courants de pensée — sont pour le moins conflictuels. Pour autant, il nous paraît raisonnable de poser ici (a) que l'adoption du terme « subjectivité », comme d'un emblème, par différentes écoles linguistiques puisse s'expliquer par des horizons épistémologiques similaires et (b) que l'ensemble des développements de son signifié (ainsi que la variété des conceptualisations sous-jacentes) est en germe chez Benveniste qui a assurément ouvert le champ des possibles en la matière et continue, par la pluralité de son approche, d'assurer une forme de cohérence transhistorique aux approches diverses de la subjectivité dans les sciences du langage.

(a) Au terme de ce parcours, il apparaît bien que le terme de subjectivité constitue un méta-objet de la pensée linguistique, et donc le biais idéal pour une histoire de cette pensée qui s'intéresse aux modes de construction des raisonnements sur le fonctionnement du langage. En l'occurrence, l'articulation entre grammaire et texte est médiée par l'usage d'un terme qui permet de tourner le dos aux sémantiques formelles inspirées de la logique ainsi qu'aux approches (majoritairement syntaxiques) de la langue qui ont peu ou prou négligé d'accorder une place au sujet énonçant, échafaudant des théories linguistiques à partir d'énoncés descriptifs et essentiellement référentiels qui ne dépassent point le cadre propositionnel. Ainsi, les différents courants et écoles linguistiques qui, *a contrario*, ont eu pour objectif une « ré-humanisation » de l'analyse des faits de langue et ont ressenti le besoin d'articuler le sémantique au formel, se devaient d'intégrer dans leur approche l'individu locuteur, de préciser les statut et rôle de ce dernier et d'ouvrir le grammatical au textuel¹¹.

⁹ Voir cependant les critiques fondées de Narrog 2010.

¹⁰ Elle ajoutera plus tard le domaine de l'intersubjectivité à cette hypothèse : *non-/less subjectivized* → *subjectivized* → *intersubjectivized* (cf. également Propositionnel → Discours (particule) : *let alone, I think*, etc.).

¹¹ Reste évidemment à expliquer le consensus terminologique qui fait de la subjectivité le méta-objet privilégié par les derniers développements des sciences du langage. Sans doute un examen des conditions institutionnelles et des rapports de force disciplinaires qui définissent aujourd'hui la place desdites sciences du langage au sein des sciences humaines pourrait apporter des éléments de réponse. On conviendra que nous quittons là le terrain d'analyse que nous avons défini pour cette communication.

(b) Parce qu'il intègre dans son approche de la subjectivité (i) le **locuteur** qui est capable de se (conce)voir et de se dire (ii) **sujet** dans la langue en s'appropriant des (iii) **catégories grammaticales** qu'il (iv) **textualise** de manière variée, Benveniste (§1) ouvre pour ainsi dire la voie à la variété des mobilisations postérieures du terme. En effet, déplaçant le sujet en dehors de et avant la langue, les théories énonciatives (§2) en viennent très vite à l'assimiler strictement au locuteur, qui se transforme *de facto* en instance agentive qui marque de sa subjectivité les textes en mobilisant et actualisant les formes grammaticales disponibles en langue (déictiques, subjectivèmes, etc.) — on passe ainsi de la capacité du locuteur à devenir Sujet à l'**agentivité du sujet énonçant**¹². Ce n'est plus la manière de textualiser qui fonde la subjectivité, mais la subjectivité qui définit **les types discursifs**. Corollairement, l'accent se trouve alors posé plus fortement sur les instances discursives où ce sujet-locuteur s'avoue plus ou moins explicitement et laisse transparaître son **point de vue**¹³. Dès lors, le champ est ouvert aux nombreuses utilisations du terme « subjectivité » pour désigner l'ensemble des cas¹⁴ où un locuteur recourt au langage pour exprimer ses perceptions, sentiments et opinions¹⁵ (d'où, notamment, le lien entretenu avec axiologie et modalité). Il ne restait plus alors qu'à transférer dans le domaine de l'explication des faits grammaticaux¹⁶ ce **point de vue du locuteur** qui, tantôt (§4) peut être envisagé comme modelant les formes grammaticales et expressions dans le *construal* des énoncés, tantôt (§5) sert à justifier l'évolution diachronique du signifié d'expressions linguistiques.

7. Bibliographie

- A. ATHANASIADOU, C. CANAKIS & B. CORNILLIE (2006), « Introduction », dans A. Athanasiadou, C. Canakis & B. Cornillie (éds), *Subjectification. Various Paths to Subjectivity*, Berlin – New York, Mouton De Gruyter, (= Cognitive Linguistics Research 31), pp. 1-13.
- Ém. BENVENISTE (1966-1974), *Problèmes de linguistique générale*, 2 t., Paris, Gallimard (= Tel), t. I : 1966, t. II : 1974.
- J.-Cl. COQUET (1997), *La Quête du sens. Le langage en question*, Paris, P.U.F. (= Formes sémiotiques).
- (2007), *Phusis et Logos. Une phénoménologie du langage*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes (= La Philosophie hors de soi).
- K. DAVIDSE, L. VANDELANOTTE, H. CUYCKENS [éds] (2010), *Subjectification, Intersubjectification and Grammaticalization*, Berlin – New York, Mouton De Gruyter.
- H. DE SMET & J.-Chr. VERSTRAETE (2006), « Coming to terms with subjectivity », dans *Cognitive Linguistics* 17/3, pp. 365-392.
- Ed. FINEGAN (1995), « Subjectivity and subjectification: an introduction », dans D. Stein & S. Wright (éds), pp. 1-15.

¹² Voir les critiques éclairantes de Sonnenhauser (2008) qui conclut au caractère circulaire et tautologique de l'emploi du terme subjectivité pour se référer au sujet parlant qui possède un rôle agentif dans le discours.

¹³ D'évidence, l'omniprésence d'expressions subjectives dans l'instance du discours (voir e.g. Scheibman 2001 : 62) — qui contribuent à en façonner grammaire et lexique (voir les études de Scheibman 2002) — explique à suffisance que la subjectivité fit rapidement florès dans le domaine anglo-saxon dès qu'il s'agit d'aborder l'analyse des formes conversationnelles.

¹⁴ Dès 1994, Lyons notait, dans l'introduction de son article intitulé *Subjecthood and Subjectivity*, le caractère « fashionable » du terme subjectivité dans cette acception.

¹⁵ On mentionnera les intéressantes suggestions de De Smet & Verstraete (2006) en vue d'une typologie des sous-catégories de subjectivité conçue comme investissement du locuteur dans l'énoncé.

¹⁶ On notera au passage que la place grandissante que prend aujourd'hui le terme « intersubjectivité » dans l'étude des faits de langue est préfigurée dans « corrélation de subjectivité » de Benveniste (cf. §1).

- C. KERBRAT-ORECCHIONI (2009), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, 4^e édition, Paris, Armand Colin (= U).
- R.W. LANGACKER (1990), *Concept, Image, and Symbol. The Cognitive Basis of Grammar*, Berlin – New York, Mouton De Gruyter (= Cognitive Linguistics Research 1), chapitre 12 : « Subjectification », pp. 315-342 [reprint de « Subjectification », *Cognitive Linguistics* 1, 1990, pp. 5-38].
- (2006), « Subjectification, grammaticization, and conceptual archetypes », in Angeliki Athanasiadou, Costas Canakis & Bert Comillie (éds), *Subjectification. Various Paths to Subjectivity*, Berlin, New York, Mouton De Gruyter (= Cognitive Linguistics Research 31), pp. 17-40.
- J. LYONS (1982), « Deixis and subjectivity: *Loquor, ergo sum?* », dans R.J. Jarvella & W. Klein (eds.), *Speech, Place, and Action: Studies in Deixis and Related Topics*, Chichester & New York, John Wiley, pp. 101-124.
- (1994), *Subjecthood and Subjectivity*, dans M. Yaguello (éd.), pp. 9-17.
- P. MICHON (2010), *Fragments d'inconnu. Pour une histoire du sujet*, Paris, Le Cerf.
- J.-Cl. MILNER (2008), *Le Périphe structural. Figures et paradigme*, Paris, Verdier poche.
- J. SCHEIBMAN (2001), « Local patterns of subjectivity in person and verb type in American English conversation », dans J. Bybee & P. Hopper (éds.), *Frequency and the Emergence of Linguistic Structure*, Amsterdam – Philadelphia, John Benjamins (= Typological Studies in Language 45), pp. 61-89.
- (2002), *Point of View and Grammar: Structural Patterns and Subjectivity in American English Conversation Studies*, Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins (= Studies in Discourse and Grammar 11).
- B. SONNENHAUSER (2008), « On the Linguistic Expression of Subjectivity: Towards a Sign-Centered Approach », dans *Semiotica* 172, pp. 323-337.
- D. STEIN & S. WRIGHT [éds] (1995), *Subjectivity and Subjectivisation: Linguistic Perspectives*, Cambridge, CUP.
- E.Cl. TRAUGOTT (1982), « From propositional to textual and expressive meanings: some semantic-pragmatic aspects of grammaticalization », dans W.P. Lehmann & Y. Malkiel (éds), *Perspectives on Historical Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins, pp. 245-271.
- (1989), « On the rise of epistemic meanings in English: An example of subjectification and semantic change », dans *Language* 57, pp. 33-65.
- (1995), « Subjectification in Grammaticalization », dans D. Stein & S. Wright (éds), pp. 31-54.
- (2010), « (Inter)subjectivity and (inter)subjectification: A reassessment », dans K. Davidse *et al.* (ed.), pp. 29-71.
- M. YAGUELLO [éd.] (1994), *Subjecthood and Subjectivity. The Status of the Subject in Linguistic Theory*, Paris, Ophrys.